

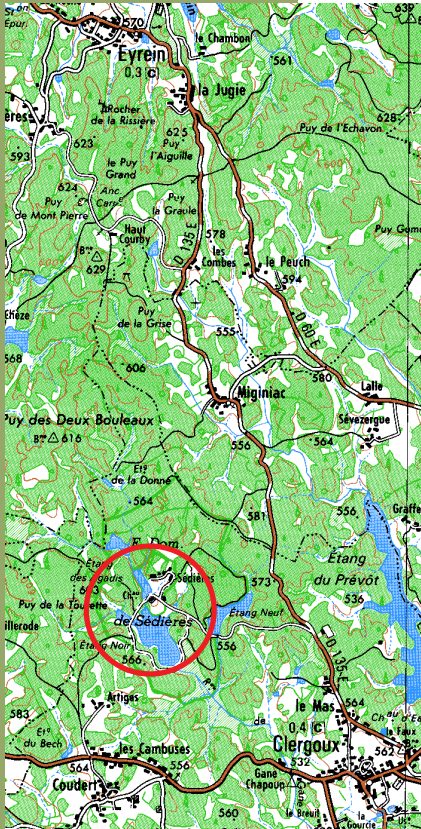


Commune: **CLERGOUX**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
16 décembre 1943

Superficie: **54 ha**

Situation:
3,5 km au nord
de Clergoux,
20 km à l'est de Tulle



Château de Sédières et ses abords



COMPOSANTES DU SITE

Le Château de Sédières s'élève au milieu d'une épaisse forêt trouée d'étangs bordés de sapins.

La façade sud donne sur un tapis vert orné de charmilles et de pièces d'eau. De place en place, s'élèvent majestueusement des arbres séculaires. Les autres côtés sont dominés par la forêt.

Au nord, l'étang du château est au creux d'un vallonement. Sur le chemin conduisant au château apparaît l'étang neuf, petit miroir d'eau plein de fraîcheur et de poésie. La vue est vaste depuis les terrasses du château : à l'ouest, les Monts du Cantal émergeant au-dessus de la cime des arbres ferment l'horizon ; au nord, les Monts Dores.

Les historiens prétendent que Sédières appartenait au XVIII^{ème} siècle à la famille Botier de Gimel. Au XVI^{ème} siècle, cette maison s'unit à la maison de Noailles et la terre fut érigée en Vicomté. Pierre de Sédières fut baron de Montamat et gouverneur du duché de Ventadour. En 1789, nous observons que Sédières appartient au comte de Lentilhac. Par alliance, la terre passe à la maison auvergnate de Carbonat grâce au mariage de Jeanne de Lentilhac avec le baron Louis de Passefont, baron de Carbonat.

En 1861, le château est vendu à Monsieur de Chanal, général et député de la Corrèze. C'est ce dernier qui restaura avec beaucoup de soin le château. Il le garnit de meubles du Moyen-Age et de la renaissance en harmonie avec les deux périodes de sa construction. A cette époque, le château brillait d'un vif éclat.

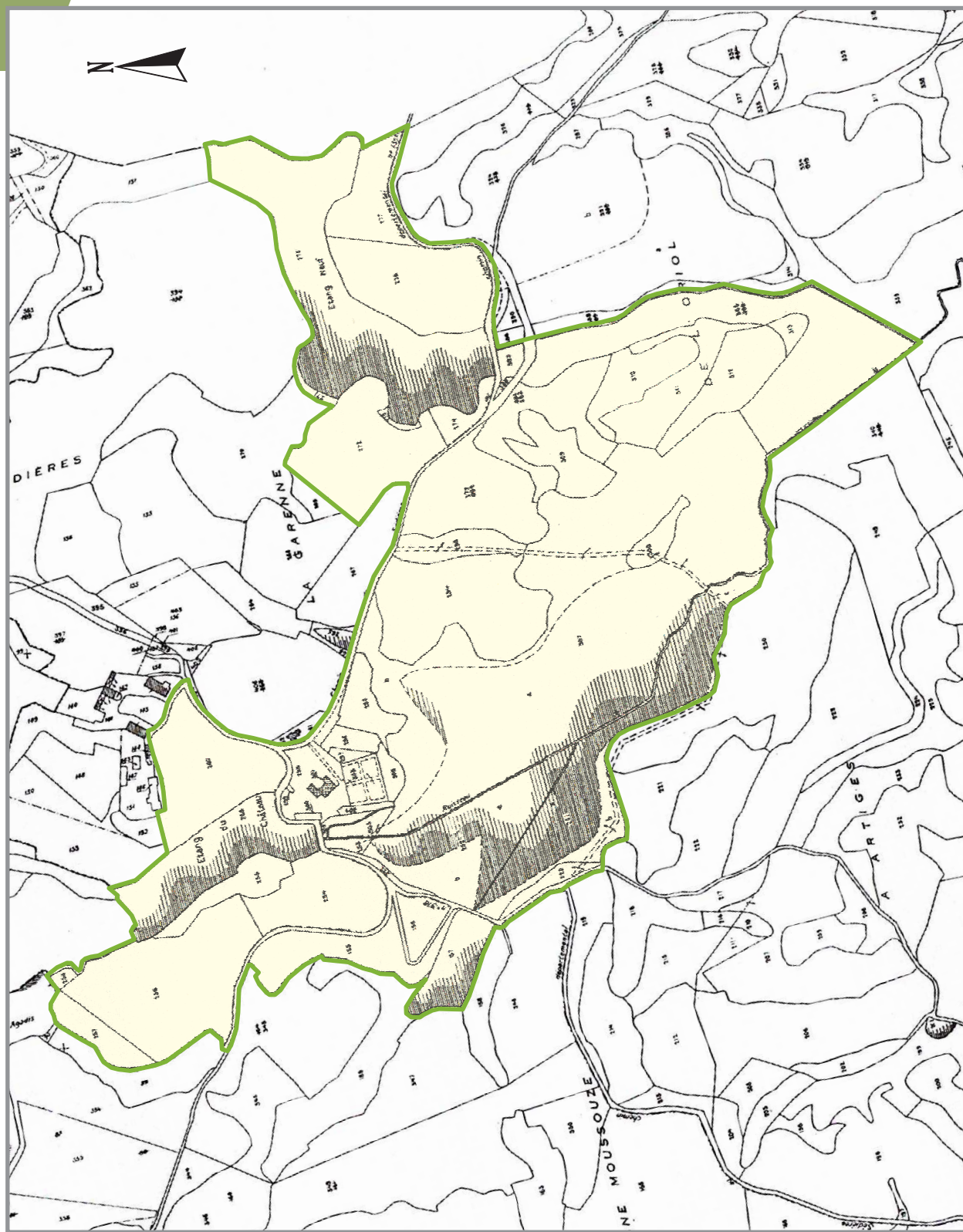
En 1882, un orphelinat fut créé sur le domaine. Il fut détruit en 1978.

Viollet-le-Duc cite le château de Sédières dans son «Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle». D'après lui, Sédières aurait été bâti dans les premières années du XV^{ème} siècle (grosse tour, grand logis de façade et porche). Puis, le XVI^{ème} siècle serait venu percer de nouvelles fenêtres dans les vieux bâtiments, y construire des tourelles, élever des lucarnes et des cheminées.

« C'est ainsi, dira Viollet-le-Duc, que ces manoirs du Moyen-Age, dont les premiers possesseurs avaient fait des résidences fortifiées, se changeaient au XVI^{ème} siècle. » (tome IV page 315).

ÉVOLUTION

En 1965, le Conseil général de la Corrèze racheta le château qui était à l'abandon pour en faire un lieu d'expositions, de spectacles et d'événements.



■ Périmètre du site

0 500m